



Financement de projets en mode Partenariat Public-Privé (PPP)

Le Partenariat Public-Privé (PPP) est un contrat à long terme par lequel un organisme public associe des entreprises du secteur privé (ou un consortium - regroupement d'entreprises) à la conception, la réalisation et l'exploitation de projets de l'administration publique. Le présent séminaire, qui fait suite à la formation *Management des Partenariats Public-Privé (PPP)* permet de maîtriser les méthodologies relatives à l'élaboration des analyses de la valeur ajoutée, principalement l'analyse des risques et l'analyse financière, afin de déterminer le potentiel PPP de projets d'infrastructures publiques.

OBJECTIFS PRATIQUES

- ✓ **Maîtriser** l'élaboration d'un dossier d'affaires, incluant l'analyse des risques, afin d'être en mesure de déterminer la plus-value découlant de l'utilisation d'un PPP.
- ✓ **Élaborer** l'analyse financière d'un projet d'infrastructure publique et **exécuter** des analyses avantages-coûts des modes de réalisation de projet.
- ✓ **Développer** et **déployer** différents modèles d'affaires PPP.



CLIENTÈLE CIBLE :

- **Donneurs(euses) d'ordres publics**
- **Services des marchés publics**
- **Membres des unités PPP**
- **Contrôleurs(euses)**

DURÉE : 2 semaines

THÈMES ET CONTENUS

- **Gestion stratégique des infrastructures publiques :** Modes de réalisation des projets d'infrastructures publiques. Décision stratégique d'opter pour un PPP. Structure de dossiers d'affaires. Enjeux et défis des projets exécutés en mode PPP.
- **Stratégie de gestion des risques en mode PPP :** Élaboration de dossiers d'affaires, identification des risques, qualification et quantification des risques, stratégie d'allocation des risques entre le secteur public et privé lors de la réalisation de projet d'infrastructures publiques. Analyse de la valeur ajoutée.
- **Analyse financière en mode PPP :** Analyse financière des coûts relatifs à la réalisation d'une infrastructure publique en tenant compte de son cycle de vie. Analyses avantages-coûts des modes de réalisation de projet en fonction des modes usuels vs modes participatifs (clés en main et PPP).
- **Modèles d'affaires PPP :** Calibrage d'opportunités d'affaires PPP, stratégie d'acquisition en vue de la mise en œuvre du processus de passation de marchés PPP.